



Procédure d'introduction salariée en France

Par **axelpc**, le **19/05/2008** à **17:44**

bonjour.. j'ai un gros soucis, mon employeur a fait une demande de procédure d'introduction d'un salarié en France.. le contrat prévoyait commencer en mars, mais vu la lenteur des procédures administratives, je n'ai eut le visa long séjour salarié qu'au mois d'avril.. actuellement, l'employeur veut résigner le contrat. qu'est-ce que je peux faire.. je me retrouve déjà sur le territoire français.. merci

Par **angie26**, le **08/06/2008** à **23:38**

bonsoir axelpc,

je te conseille de prendre contact avec la Cimade <http://www.cimade.org/>
ou la Gisti <http://www.gisti.org/index.php>
bon courage

Par **auvu**, le **09/07/2008** à **11:53**

Bonjour axelpc

J'ai même situation comme vous, mais comment vous pouvez déjà sur le territoire français sans avoir le visa ? comment vous avez fait vos démarches ? Pouvez-vous partager vos expériences....

Merci